

**FEDERATION FRANCAISE DE VOILE**

*Annexe aux Instructions de course type 2017-2020*

Nom de l'épreuve :	<b>TRIANGLE DE LA RAGUE</b>
Dates :	<b>le 12 novembre 2023</b>
Autorité organisatrice :	<b>I. S. C. R.</b>

**SYSTEME D'IDENTIFICATION (si différent du RCV 77/annexe H)**

Sans Objet

**PAVILLON(S) DISTINCTIF(S) DE CLASSE PORTES PAR LES BATEAUX**

Sans Objet

**EMPLACEMENT DU TABLEAU OFFICIEL D'INFORMATIONS**

Au Club ISCR

**EMPLACEMENT DU MAT DE PAVILLON A TERRE**

Jetée du port de la Rague

**DELAI APRES L'AMENEE DE L'APERCU A TERRE (si différent de 30')**

20 minutes

**PROGRAMME DES COURSES**

- Nombre de courses prévues : maximum 2 Parcours côtier
- Nombre de courses prévues : maximum 5 Parcours construit (La plus mauvaise manche retirée à partir de 4 manches courues)
- 1<sup>er</sup> signal d'avertissement : 10h25

**DEFINITION DE LA ZONE DE COURSE**

Golfe de la Napoule

**DEPART DES COURSES**

Le départ des courses sera donné en application de la règle des RCV : Départ de la procédure à 5 minutes  
Un bateau qui ne prend pas le départ 10 minutes après son signal de départ sera classé DNS





**HEURE LIMITE POUR LE PREMIER BATEAU DE CHAQUE GROUPE POUR FINIR LA COURSE**

17h30

**HEURE LIMITE DE LA COURSE**

Parcours côtier : 30 minutes + le plus grand écart de rating de la classe  
Parcours construit : 20 minutes + le temps compensé après le 1<sup>er</sup> de chaque groupe

**DEFINITION DES PAVILLONS DE CLASSE**

Groupe HN1 : du 0 au groupe 14,5 (rating net de 290 à 90)	flamme 1 
Groupe HN2 : du groupe 15 au groupe 21 (rating net 85 à 25)	flamme 2 
Groupe HN3 : du groupe 21, 5 au groupe 40 (rating 20 à -145)	flamme 3 
Groupe HN4 : classe L, R3, R4	flamme 4 

**DESCRIPTION DES PARCOURS**

Voir annexe

**SYSTEME DE PENALITES DE REMPLACEMENT (Chapitre 2)**

Pour l'ensemble des classes la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour

**DELAI DE DEPOT DES RECLAMATIONS (si différent du § 17.1 des IC type)**

Les réclamations devront être déposées au plus tard 1h00 après l'heure d'arrivée du réclamant

**SYSTEME CHOISI POUR LE CALCUL DU TEMPS COMPENSE**

Temps/Distance avec application du CVL

**CANAL DE VACATION RADIO**

VHF : 77                      Comité : 06.74.29.02.96

**ORGANISATION DE LA JAUGE**

Le comité d'organisation se réserve le droit d'effectuer un contrôle de jauge à tout moment. De plus, le comité se réserve le droit de déclasser tout bateau ayant à son bord un ou plusieurs équipiers non licenciés et/ou non déclarés dans sa fiche d'inscription.

**REMISE DES PRIX :**

le dimanche 12 novembre à partir de 18h00

**COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL**

Président du comité de course : Pierre Giaccone

## ANNEXE

### Parcours

#### **PARCOURS N° 1 : PARCOURS COTIER:**

Pour toutes les classes

Parcours n°1 : Départ – B – C – A – B – Arrivée (tout bâbord) distance : 18 miles

Parcours n°2 : Départ – A – B – C – A – C – Arrivée (tout bâbord) distance : 18 miles

Parcours n°3 : Départ – C – B – A – C – Arrivée (tout tribord) distance : 16 miles

**Possibilité de réduction à n'importe quelle marque**

#### **MARQUES**

A – Bouée cylindrique jaune mouillée dans le Sud de la digue du Port de La Rague

B - Bouée cylindrique rouge (marque bâbord entrée du chenal navigation)

C – Bouée cylindrique jaune mouillée dans le Sud des rochers de La Bocca

**Possibilité de bouée de dégagement :** Bouée cylindrique blanche

#### **DEFINITION DE LA LIGNE DE DEPART**

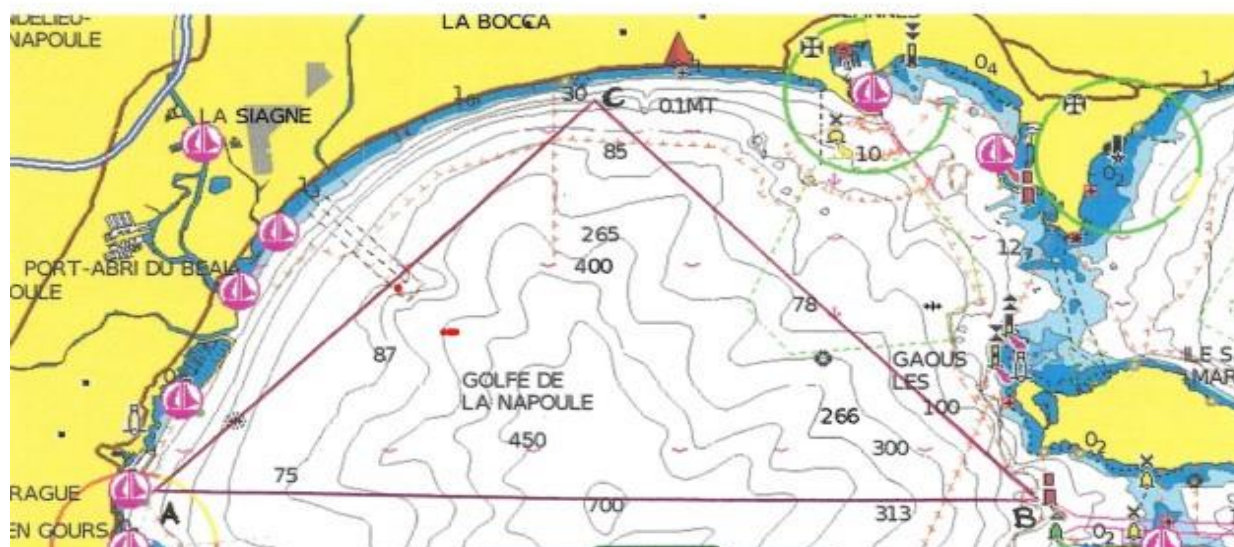
Entre le mât du pavillon à terre, ou le bateau comité et une bouée cylindrique rouge

#### **DEFINITION DE LA LIGNE D'ARRIVEE**

Entre la bouée cylindrique jaune (marque A) et le mât du pavillon du Comité de Course situé sur la digue du Port de La Rague ou sur le bateau comité.

### PARCOURS

#### PARCOURS



## PARCOURS N°2 : PARCOURS CONSTRUIT : Type Banane

Pour toutes les classes

Parcours « R » : 2 tours, arrivée sous le vent : Départ 1 - 2 - 3 - 1 - 2 - 3 - arrivée (sous le vent)

Parcours « R+S » : 3 tours, arrivée sous le vent : Départ 1 - 2 - 3 - 1 - 2 - 3 - 1 - 2 - 3 - arrivée (sous le vent)

### MARQUES

Les marques de parcours 1, 2 et 3 sont cylindriques jaune.

Les concurrents doivent laisser les marques à bâbord.

Les marques de changement de parcours seront des bouées cylindriques blanches

Lors d'un changement de parcours « au vent », seule la marque 1 sera positionnée en utilisant la marque de changement de parcours et devra être contournée en la laissant à bâbord. La marque 2 ne sera alors plus marque de parcours (ceci modifie la description du parcours par suppression de la marque 2).

### DEFINITION DE LA LIGNE DE DEPART

Entre le bateau comité arborant un pavillon orange et une bouée cylindrique rouge

### DEFINITION DE LA LIGNE D'ARRIVEE

Entre le bateau comité et une bouée cylindrique rouge

### PARCOURS

